



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

Formation qui peut être suivie en cycle complet ou en module individuel

L'association loi 1901 – Assurances – Projet associatif

Formations CDOS 56 / CRIB
2022 - 2023

Objectifs :

Connaître les principes généraux de la vie associative, de la création à la dissolution. Comment rédiger et modifier les statuts ? Quel est l'intérêt d'un règlement intérieur ? Comment organiser une assemblée générale ?

Sécuriser l'association et les dirigeants : connaître les règles de base des assurances et l'impact de la responsabilité du dirigeant associatif.

Concevoir et mettre en œuvre un projet. Des clés pour dynamiser votre association.

Programme :

Accueil et présentation - rappel des objectifs

Les principes généraux de la loi 1901 :

- Rédiger des statuts, déclarer l'association (procédures et obligations). Modifier les statuts.
- Les rôles et fonctions des dirigeants
- Rédiger un règlement intérieur
- Organiser l'assemblée générale

Les assurances et la responsabilité des dirigeants :

- La responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Sécuriser la fonction de dirigeant
- Les particularités des associations sportives

Le projet associatif, élément nécessaire au développement de l'association :

- Concevoir un projet : état des lieux et diagnostic
- Mettre en œuvre le projet : animer son équipe
- Evaluer le projet

Frais pédagogiques : 450 € le cycle de formation CFGA - 180 € le module seul – Financement : nous consulter

Date : Lundi 19 septembre, lundis 3 et 10 octobre à partir de 18 h 30

Durée : 9 heures

Lieu : CDOS du Morbihan – CRIB / 8 impasse Surcouf – 56450 THEIX NOYALO

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Restauration possible à proximité. Non pris en charge par l'organisateur



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

Formation qui peut être suivie en cycle complet ou en module individuel

La comptabilité et la fiscalité de l'association

Formations CDOS 56 / CRIB
2022 - 2023

Objectifs :

Une association n'est pas nécessairement soumise à la **réglementation comptable**, néanmoins la tenue aux normes comptables est désormais nécessaire et souvent exigée des partenaires institutionnels. Quels sont les principes de base de la comptabilité ? Quelle différence entre résultat et bilan ? Quelles sont les spécificités fiscales de l'association ? Ce programme est conçu pour vous permettre de comprendre l'organisation, les règles et les particularités d'une association d'un point de vue comptable. Une première approche synthétique et pratique pour débutants.

Programme :

Accueil et présentation - rappel des objectifs

Découvrir les obligations légales en matière de comptabilité et de fiscalité : la particularité associative

Découvrir le plan comptable général, son fonctionnement, ses finalités

- Différencier les comptes de bilan et de résultat
- Mesurer l'activité : le compte de résultat
- Comprendre le processus d'affectation du résultat : la particularité associative

Connaître et comprendre les mécanismes de la comptabilité d'engagement

- Comprendre l'organisation des comptes de bilan
- Evaluer le patrimoine de l'association

Focus sur les contributions volontaires en nature (dons, mécénat, mise à disposition etc...)

Connaître les documents comptables et comprendre leurs utilisations : les journaux, grands livres, balances

Exercices d'application sur la construction d'un compte de résultat et d'un bilan

Frais pédagogiques : 450 € le cycle de formation CFGA - 180 € le module seul – Financement : nous consulter

Date : Lundis 14 novembre et 28 novembre à partir de 18 h 30 et samedi 14 janvier à partir de 9 h

Durée : 9 heures

Lieu : CDOS du Morbihan – CRIB / 8 impasse Surcouf – 56450 THEIX NOYALO

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Restauration possible à proximité. Non pris en charge par l'organisateur



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

Formation qui peut être suivie en cycle complet ou en module individuel

L'emploi dans les associations : les obligations et les droits de l'employeur / des salarié.e.s

Formations CDOS 56 / CRIB
2021 - 2023

Objectifs :

Connaître et maîtriser les contraintes réglementaires de la création d'un emploi.

Quel contrat de travail choisir ? Comment le rédiger ?

Définir et gérer le temps de travail. Qu'est-ce que le pouvoir de direction de l'employeur ?

Comprendre et appliquer les obligations déclaratives liées à l'emploi. Quel est le fonctionnement du régime général de la sécurité sociale, la retraite complémentaire ? Qu'est-ce qu'un régime de prévoyance ?

Comprendre les enjeux de la formation professionnelle. Comment mener un entretien professionnel, établir un plan de formation ?

Programme :

Accueil et présentation - rappel des objectifs

Créer un emploi :

Les démarches administratives

Définir le temps de travail et rédiger le contrat de travail

Gérer l'emploi :

Le pouvoir de direction de l'employeur

Assurer le développement des compétences des salariés

Rompre le contrat de travail :

Rupture du CDD

Rupture du CDI

Eviter la saisie du Conseil des Prud'hommes : la conciliation, la transaction

Les contributions sociales : les obligations déclaratives, les spécificités associatives.

Frais pédagogiques : 450 € le cycle de formation CFGA - 140 € le module seul – Financement : nous consulter

Date : Lundi 6 février 2023 à partir de 18 h 30 et samedi 4 mars 2023 à partir de 9 h

Durée : 7 heures

Lieu : CDOS du Morbihan – CRIB / 8 impasse Surcouf – 56450 THEIX NOYALO

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Restauration possible à proximité. Non pris en charge par l'organisateur



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

Formation qui peut être suivie en cycle complet ou en module individuel

La communication interne / externe

Formations CDOS 56 / CRIB
2021 - 2023

Objectifs :

Se donner des clés pour concevoir et mettre en œuvre une communication efficace et adaptée à sa structure
Connaître les techniques de communication pour communiquer sur ses engagements / mobiliser / fédérer ses parties prenantes autour des actions engagées et de leur valorisation
Construire un plan d'action concret et adapté
Favoriser une dynamique de mutualisation et de réflexion commune

Programme :

Accueil et présentation - rappel des objectifs

Pourquoi souhaitons-nous communiquer : déterminer la problématique et les objectifs du plan de communication

Envers qui communiquer ? : Lister ses publics de communication et hiérarchiser (priorisation)

Comprendre ses « publics » de communication : enjeux, besoins, habitudes de communication

Remobiliser ses publics : le fond – Que dire ?

Créer un cercle vertueux de la communication

Choisir les supports de communication : Focus sur la communication 2.0 :

Organiser son plan d'action

Frais pédagogiques : 450 € le cycle de formation CFGA - 140 € le module seul – Financement : nous consulter

Date : Samedi 10 décembre 2021 de 9 h à 17 h

Durée : 7 heures

Lieu : CDOS du Morbihan – CRIB / 8 impasse Surcouf – 56450 THEIX NOYALO

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité. Non pris en charge par l'organisateur